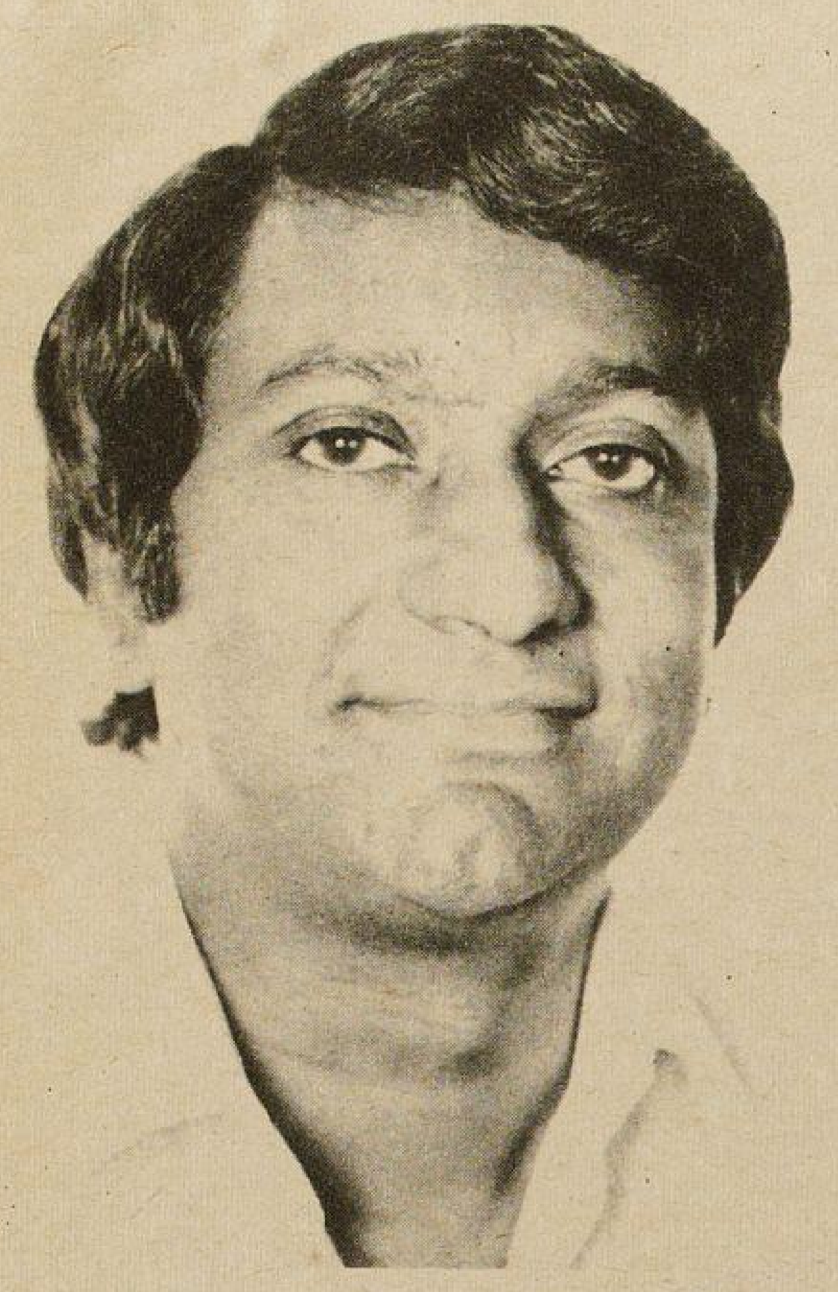
ELECTIONS LEGISLATIVES du 14 juin 1981



VOTRE CANDIDAT

Jean-Paul VIRAPOULLÉ

Maire et Conseiller Général

Suppléant

Alix ELMA

Maire et Conseiller Général

Électrices,

Électeurs de la 3ème Circonscription

Le 14 juin 1981, vous choisirez votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Dans les conditions politiques actuelles, envoyer à l'Assemblée un Député séparatiste serait compromettre gravement l'avenir de notre Ile. **Le changement de statut qu'il ne manquerait pas de demander** lors de la discussion prochaine de la grande réforme régionale, signifiera notre recul dans tous les domaines : économique, social, culturel, liberté.

Tous les avantages acquis du fait de la Réunion département français disparaîtront

Face à ce danger imminent il faut envoyer à l'Assemblée Nationale :

— Un homme qui a toujours défendu avec conviction et passion le statut de la Réunion Département Français.

— Un représentant connaissant parfaitement les dossiers des affaires réunionnaises dans les domaines essentiels de notre vie quotidienne : agriculture, logement, pêche, artisanat, commerce, industrie, formation et éducation.

— Un avocat qui plaidera avec compétence et dynamisme la cause de la Réunion.

Il convient de se rassembler dès le 14 juin autour de l'équipe qui, par son expérience, pourra le mieux assurer à notre population et tout particulièrement à notre jeunesse l'avenir qu'elles sont en droit d'attendre.

Je sollicite avec Monsieur Alix ELMA, Maire de SAINTE-ROSE, mon suppléant, vos suffrages.

Si vous m'accordez votre confiance,

Je m'engage solennellement à promouvoir à l'Assemblée Nationale nos grandes aspirations politiques, économiques et sociales.

Le 10 mai, à la Réunion, plus de 65 % des électrices et électeurs ont marqué leur volonté politique d'intégration à la France.

Il faut, le 14 juin 1981, prendre une assurance sur l'avenir en confirmant cette volonté.

Il faut voter utile pour la Réunion en votant :

Jean-Paul VIRAPOULLÉ

imprimerie cazal